



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2016

JUIN 2017



www.amitel.eu

SOMMAIRE

Avant propos 3

ACCUEILLIR, HÉBERGER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES 4

Un public très jeune 5

Un melting pot international et des jeunes mobiles 6

La résidence pour jeune une solution pratique avant tout 7

des jeunes aux ressources modestes 8

Des situations socio-professionnelles très précaires. 9

Un parc diversifié et une gamme de réponses variees pour des séjours parfois très courts 11

Accompagner : une demande forte des Jeunes. 12

Bien vivre ensemble 14

Vivre avec le handicap. 15

CAP LOJI BY AMITEL, LE CLLAJ DÉPARTEMENTALISÉ,16

CAP Loji By AMITEL : Jeunes , un logement,un avenir 17

GÉRER, RÉNOVER, DÉVELOPPER, INVESTIR22

Gérer 23

Le compte de résultat 24

Rénover, développer, investir 25

Les temps forts de 2016. 27

AVANT PROPOS

La jeunesse est un état provisoire voila pourquoi «ce n’est pas simple”.

En effet la transition entre l’enfance et l’âge adulte, si importante pour construire l’individu dans la société, a toujours été un moment créatif mais critique. Désormais comme le changement de société se fait un peu difficilement, cet état de jeunesse se voit plus long, plus compliqué, plus pauvre, etc.

En effet quand les places manquent ce sont ceux qui arrivent les derniers qui restent le plus longtemps sur la marge. Les mutations vont vite, les incertitudes sont plus lourdes donc la transition-jeunesse doit être mieux aidée par la société.

La tache qu’Amitel s’est donnée voilà bientôt un siècle, n’a pas changé de vocation, accompagner la jeunesse par le logement. Les formes par contre ont évolué pour s’adapter aux besoins de la jeunene, à sa diversité, à ses temporalités.

Opérateur autonome, Amitel a toujours veillé à maitriser son outil de travail, l’immobilier, en propriété ou grâce à des acteurs amis qui portent le patrimoine.

Acteur responsable, Amitel s’adapte chaque année aux nouveaux enjeux, mobilité, santé, solidarités, développement harmonieux des territoires, culture ou alimentation.

Certes tout cela n’est possible que grâce aux pouvoirs publics, locaux ou nationaux, à un formidable réseau d’acteurs partageant les mêmes valeurs et une équipe formidable mais surtout grâce aux jeunes qui font société dans chacune des résidences, font vivre les quartiers et feront le monde de demain.

Jean Werlen
Président



Accueillir, héberger et accompagner les jeunes



Accueillir

Depuis le 1er septembre 2015, AMITEL est gestionnaire de la Maison Universitaire Internationale qui accueille exclusivement des personnes étrangères dans le cadre d'échanges internationaux avec les différentes composantes de l'Université de Strasbourg.

La grande majorité des personnes logées sont des étudiants mais la MUI accueille également des chercheurs, des doctorants et post doctorants.

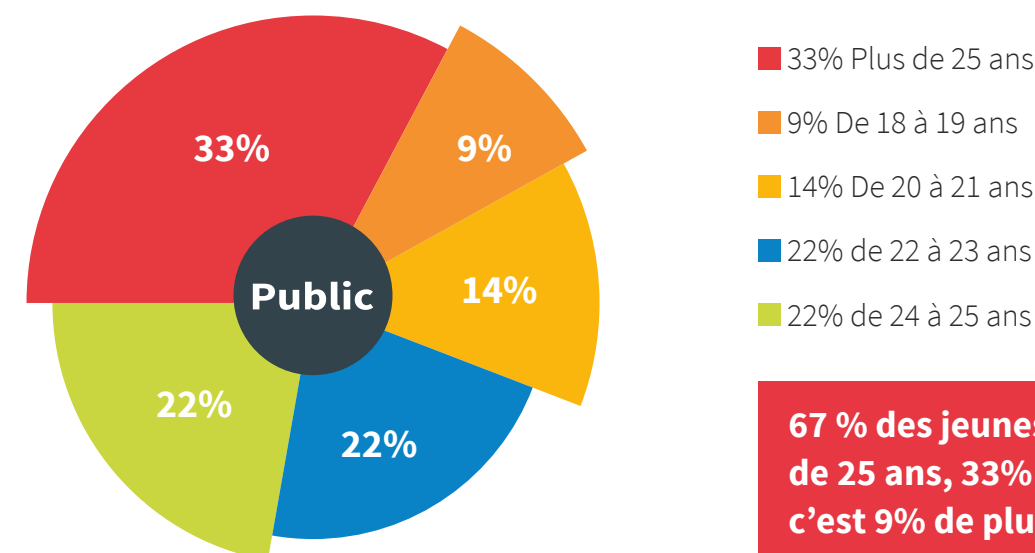
Le statut particulier de cette résidence et son volumemodifient sensiblement les données globales de l'activité au regard des années précédentes.

Avec l'ouverture de la résidence Alter&Toit à Haguenau, première du genre en direction des jeunes actifs en dehors du territoire du Bas-Rhin de l'Eurométropole, notre offre de logement s'est développée en direction des jeunes alternants à Haguenau.

En 2016, AMITEL a recensé sur son site internet **4024 demandes** de logement (2564 sur notre site Internet et 1460 demandes directes téléphone, accueil physique, mails)

Nous avons hébergé 1561 personnes pour 123 895 nuitées.

UN PUBLIC TRÈS JEUNE



67 % des jeunes accueillis ont moins de 25 ans, 33% plus de 25, c'est 9% de plus qu'en 2015

C'est en moyenne à 23 ans que les jeunes Français quittent le domicile parental. Cette étape d'indépendance arrive de plus en plus tard. Les études longues se généralisent, retardant d'autant l'entrée sur le marché du travail. Mais c'est surtout la crise économique et le changement du marché de l'emploi qui dissuadent certains jeunes de partir tôt.

Le phénomène de « décohabitation » profite d'avantage aux étudiants les plus diplômés : entre 25 et 30 ans, 92 % des étudiants diplômés du supérieur ne vivent plus au domicile parental, contre 88 % des titulaires du bac et 83 % des non diplômés.

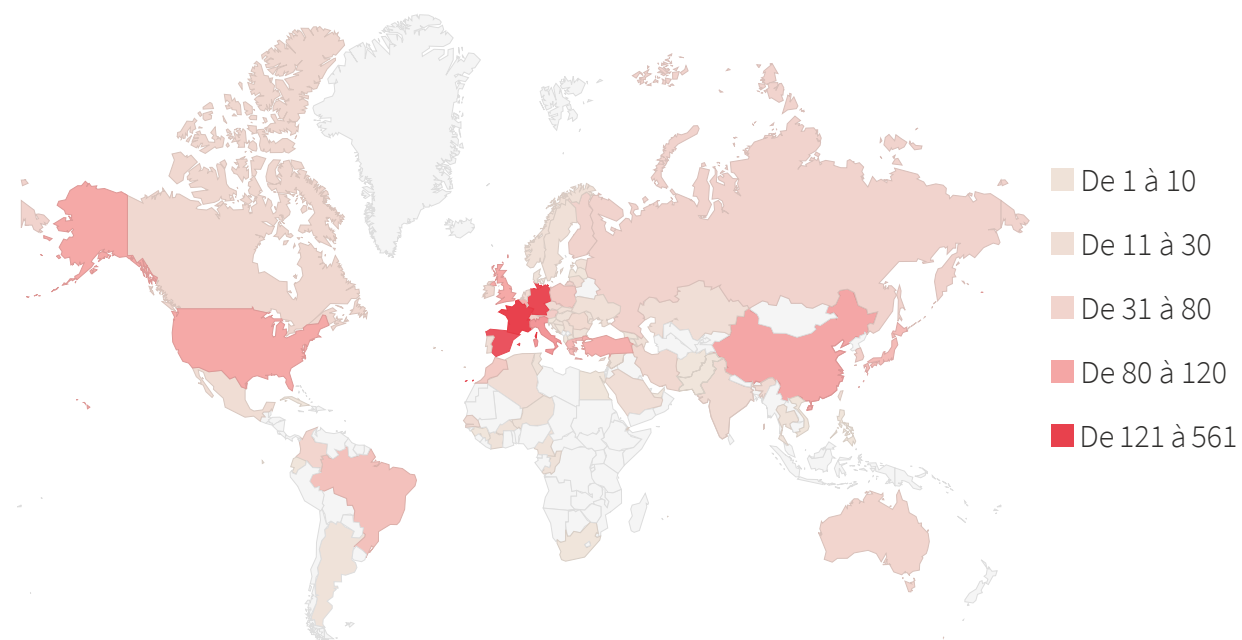
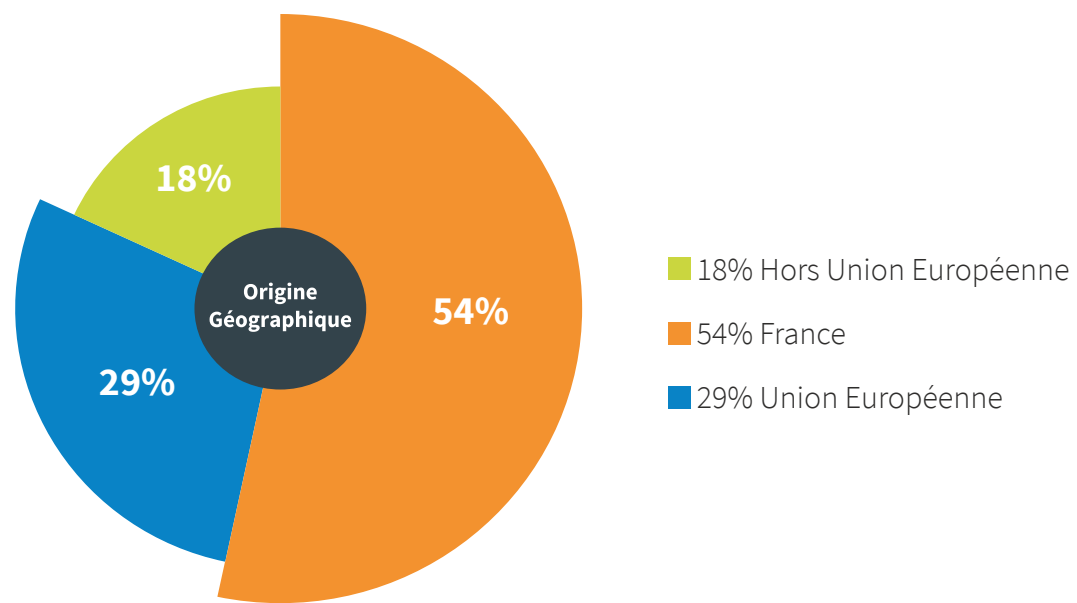
À ces différences sociales s'ajoute une diversité géographique très forte en fonction des villes. À Paris notamment, le prix des loyers rend la décohabitation bien plus ardue : 84 % des 16-20 ans, 33% des 21-25 ans et 10 % des 26-30 ans vivent chez les parents.

La motivation principale de quitter le foyer familial est liée à la situation professionnelle attendue. La perspective de décrocher un CDI et l'assurance de bénéficier d'un bon salaire une fois les études terminées sont des facteurs déterminants.

Insee 2014

UN MELTING POT INTERNATIONAL ET DES JEUNES MOBILES

Un tiers de jeunes que nous avons accueillis en 2016 viennent de pays de **l'Union Européenne**.



LA RÉSIDENCE POUR JEUNE UNE SOLUTION PRATIQUE AVANT TOUT

42% des résidents ont choisi Amitel car il y a moins de formalités à l'entrée que pour un appartement

30% choisissent Amitel pour habiter avec d'autres jeunes

Cette donnée nous conforte dans l'idée que les jeunes sont sensibles à l'isolement, et sont ouverts aux autres et aux échanges. Les espaces de convivialité au sein des résidences, les équipes présentes sur chaque site favorisent le « vivre ensemble » et apportent une réelle plus-value à la qualité de leurs séjours.

Je vis à Alter&Toit
De retour en France après 6 ans au Canada comme travailleur, loin de mes Pyrénées-Atlantiques natales, j'ai eu de la chance d'être mis en relation avec AMITEL pour trouver rapidement un logement. L'équipe est très sympa et toujours souriante, vraiment appréciable, surtout quand on est un nouvel arrivant ici et que l'on cherche à prendre ses marques.



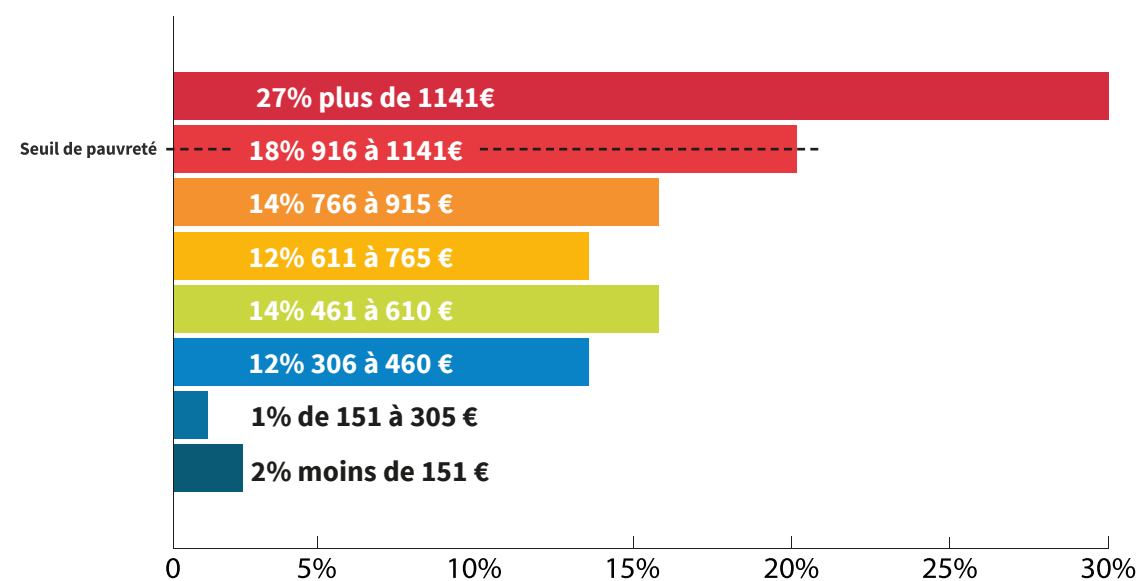
DES JEUNES AUX RESSOURCES MODESTES

Si on considère le seuil de pauvreté à **60%** du revenu médian soit **1008 €** par mois pour une personne seule. **Plus de 55% des jeunes, accueillis à Amitel en 2016, ayant un revenu de leur activité(hors étudiants) vivent sous le seuil de pauvreté.**

En France et en Europe, le seuil de pauvreté est fixé de façon relative. On considère comme pauvre une personne dont les revenus sont inférieurs à un certain pourcentage du revenu dit « médian ». Ce revenu médian est celui qui partage la population en deux, autant gagne moins, autant gagne davantage. Quand

le revenu médian augmente, le seuil de pauvreté s'accroît donc. Ce pourcentage est de plus en plus souvent fixé à **60%** du revenu médian, alors que jusqu'en 2008, le seuil à **50%** était le plus couramment utilisé en France.

Source: Insee - Données 2014 - © Observatoire des inégalités, France métropolitaine



Les jeunes ayant un emploi gagnent en moyenne 1 250 euros par mois

Les 30 % de ceux qui occupent un emploi gagnent en moyenne

1 250 euros nets par mois. Ils occupent à part égale, soit un emploi permanent (CDI ou fonctionnaire pour 48 %), soit un emploi temporaire (46 %) ; les autres (soit 6 %) sont indépendants ou sans contrat. Selon l'ENRJ, sept jeunes ayant un emploi sur dix travaillent à temps complet (35 heures ou plus) : 79 % parmi les hommes et 56 % parmi les femmes. La moitié d'entre eux perçoit plus de 1

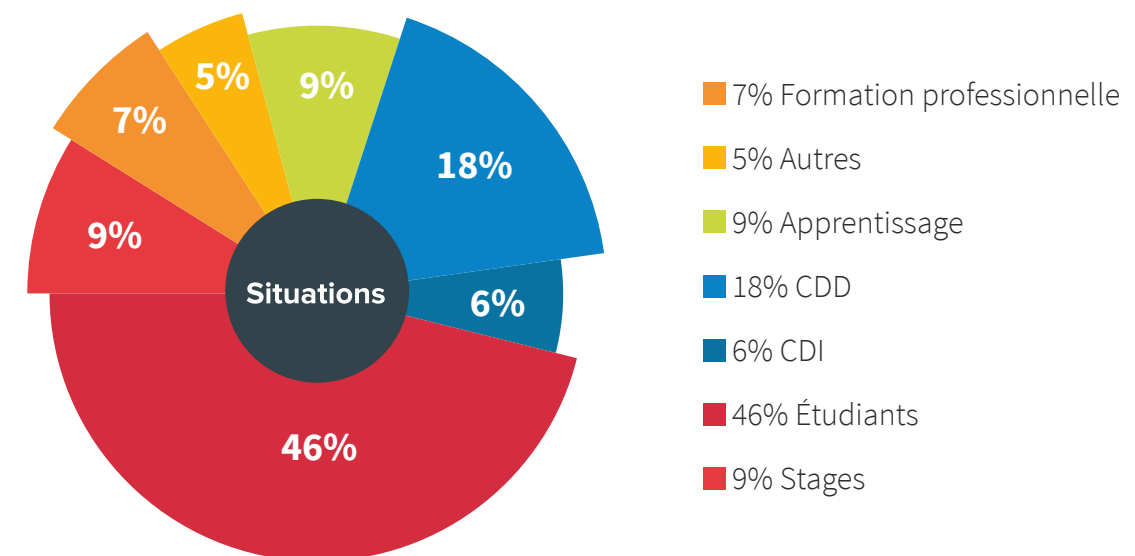
300 euros par mois. Lorsqu'ils travaillent à temps partiel, la moitié gagne moins de 870 euros par mois et le quart moins de 610 euros. Ils occupent alors surtout des emplois à temps partiel court, en moyenne de 15 heures par semaine. **Un tiers des jeunes occupant un emploi perçoit des bas salaires, inférieurs aux deux tiers du salaire médian en France (1 100 euros par mois en 2014).**

Source Insee : Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes
Laura Castell, Insee, Mickaël Portela et Raphaëlle Rivalin, Drees

DES SITUATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES TRÈS PRÉCAIRES

46% des jeunes que nous avons accueillis sont **étudiants**, sans vouloir préjuger de leur avenir, gageons que leur formation leur permettra une insertion professionnelle plus facile que les 54%

autres. Seuls **6%** des jeunes que nous avons accueillis avaient un contrat de travail en **CDI**, ce qui ne signifie pas qu'ils soient tous à temps complet. **5%** sont soit **intérimaires**, soit **auto-entrepreneurs**.



L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est progressive et inégale selon le niveau de diplôme. Ainsi, **82% des jeunes sortants diplômés du supérieur sont en emploi, contre seulement 31% des non-diplômés.** Ces derniers sont plus nombreux à être inactifs (37%).

Les conditions d'emploi des jeunes sortants sont moins favorables lorsqu'ils sont moins diplômés. Ainsi, **58% des jeunes sortants non diplômés qui travaillent occupent un emploi temporaire.** Les conditions d'emploi des femmes sont également moins favorables que celles des hommes.

Enfin, la spécialité de formation a une influence déterminante sur l'accès à l'emploi et les caractéristiques des emplois occupés en début de carrière.

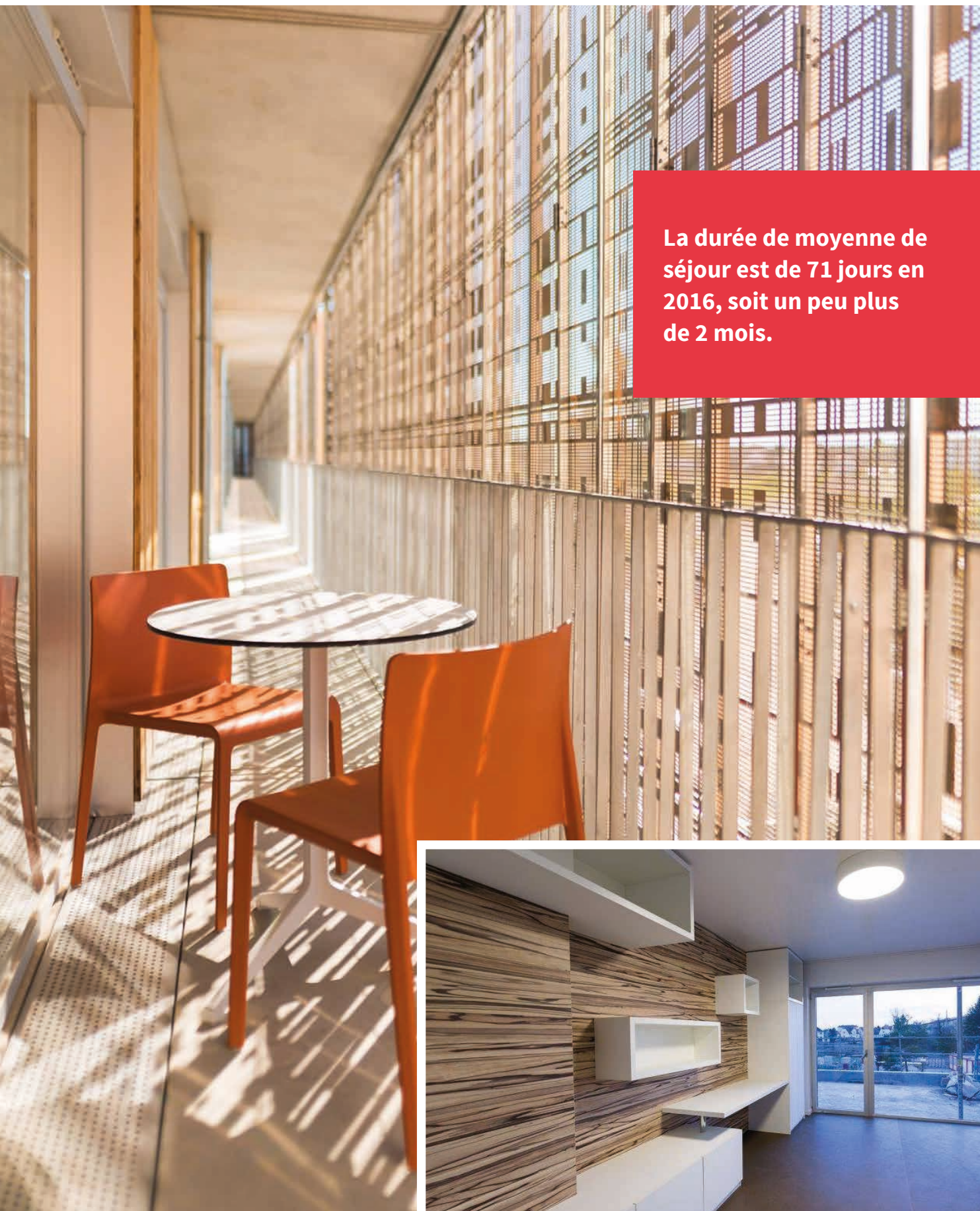
France, portrait social, Insee Références, Édition 2016

Taux de chômage multiplié par 3,5 en quarante ans

Le taux de chômage des jeunes Français a été multiplié par 3,5 en quarante ans. Comparé aux autres pays européens, il « se situe dans la moyenne haute » : 24 % en 2016 pour les moins de 25 ans, soit au 5e rang sur 16 pays étudiés – après la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal mais loin devant l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas.

Le taux d'activité des 15-24 ans est également faible : de 4,5 points inférieur à la moyenne européenne en 2015. Ce phénomène s'explique notamment par un cumul emploi -études peu important. A 15%, il est en hausse, mais reste plus bas que dans d'autres pays européens, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas, où davantage de jeunes sont en apprentissage.

Source France Stratégie 2016



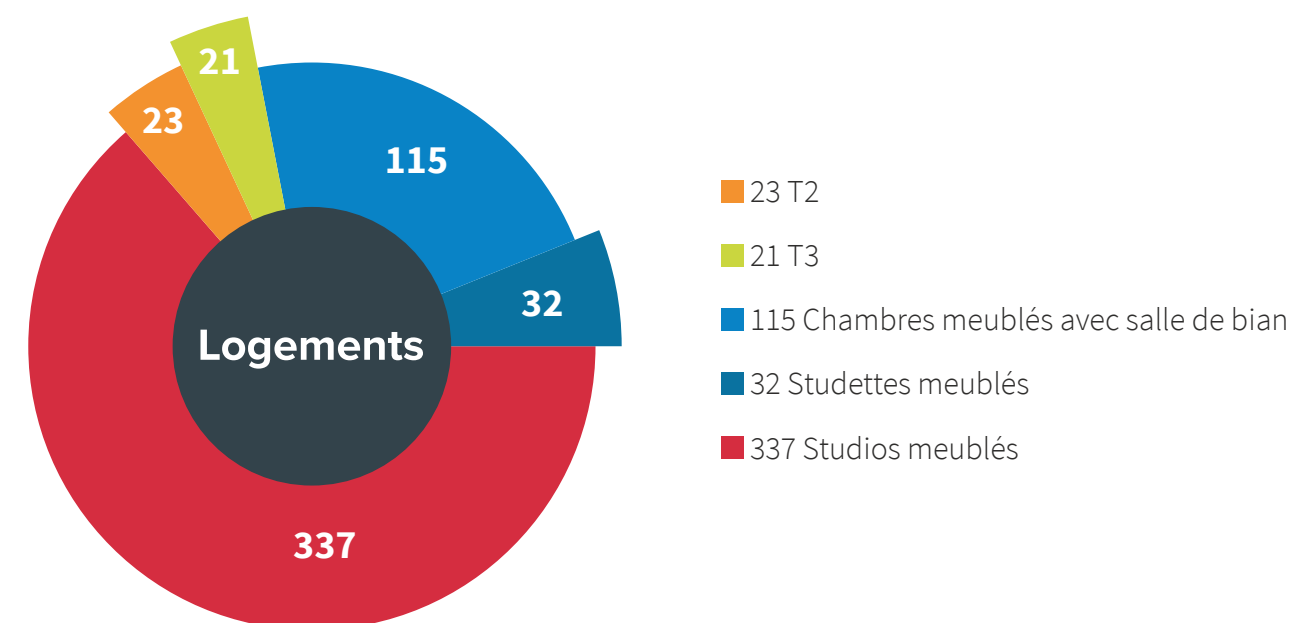
La durée de moyenne de séjour est de 71 jours en 2016, soit un peu plus de 2 mois.

UN PARC DIVERSIFIÉ ET UNE GAMME DE RÉPONSES VARIEES POUR DES SÉJOURS PARFOIS TRÈS COURTS

AMITEL gère un parc locatif de 528 logements dans le Bas-Rhin et dispose d'une offre locative dans le dif-fus de 145 logements par le biais de son service logement "CAP Loji".

AMITEL propose une gamme de logements diversifiée et adaptée aux besoins spécifiques des jeunes allant de la chambre meublée en demi-pension au T3.

Tous les logements sont situés en centre ville, à la Krutenau et sur la presqu'île André Malraux à Starsbourg, et dans l'écoquartier Thurot à Haguenau. Ils sont à proximité directe des transports en communs et des infrastructures culturelles et de loisirs.



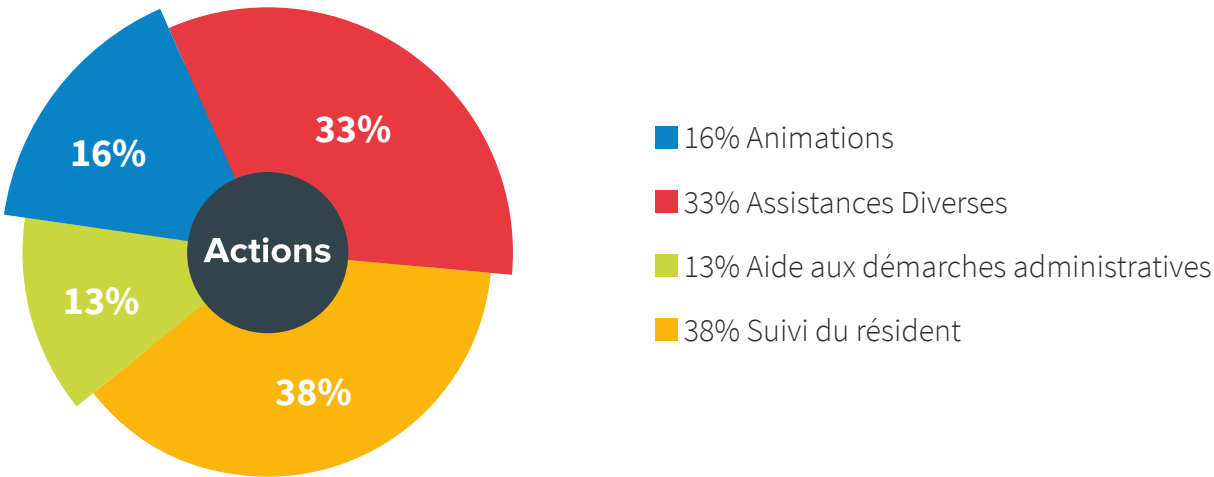
ACCOMPAGNER : UNE DEMANDE FORTE DES JEUNES

AMITEL accompagne chaque jeune qui en manifeste le besoin. Les parcours et les projets étant différents pour chacun, les collaborateurs adaptent leurs interventions et leurs actions pour aider à la réalisation du projet des jeunes.

1721 actes en 2016 Le suivi individuel représente 38 % des interventions auprès des jeunes, plus du tiers des jeunes accueillis a un réel besoin d'accompagnement régulier. Les problématiques sont diverses, nécessitent souvent de s'inscrire dans un travail partenarial.

Les collaborateurs d'AMITEL travaillent en lien avec les organismes suivants Action Logement, les Missions locales, le centre médico-social du quartier, Face Alsace, l'ADAPEI, etc...

Un autre tiers sollicite régulièrement les collaborateurs pour toutes sortes de petits services : aider à réparer un vélo, montrer comment recoudre un bouton, apprendre à repasser une chemise, comment mettre une machine à laver en route, donner une recette de cuisine, etc... toute l'équipe des collaborateurs contribue à répondre à ces sollicitations quotidiennes. Le rôle de chacun est indispensable ; les femmes de ménage, l'équipe de maintenance sont très souvent en première ligne et répondent majoritairement aux demandes très pratico-pratiques de la vie quotidienne. Ils ont un rôle éducatif indéniable et leurs actions viennent en complémentarité des interventions des référents sociaux d'AMITEL.



Nous développons nos actions autour de 4 axes principaux.

Santé | Bien-être

- 2 soirées d'information
- 3 soirées hebdomadaires de zumba
- 1 soirée hebdomadaire de TAI CHI
- 1 soirée hebdomadaire de gym-cardio
- 321 participants
- 16 jeunes suivis

Logement/Emploi/Budget

- 6 soirées d'information
- 125 jeunes suivis

Solidarité/citoyenneté/cultures

- 2 soirées d'information
- 1 vide garde-robe
- 8 apéros du mois
- 4 soirées galette des rois
- 3 soirées chandeleur
- 2 soirées vin nouveau
- 3 soirées vin chaud
- 1 marché de Noël
- 82 jeunes investis dans l'organisation et la préparation des évènements
- 957 participants

Vivre avec le handicap

- 3 réunions de concertation inter-équipes, co-organisation du pic-nic des voisins, de la fête de Noël



BIEN VIVRE ENSEMBLE

AMITEL permet à ses résidents de vivre une expérience de vie transitoire importante avec comme valeur principale le respect de l'autre et de ses différences.

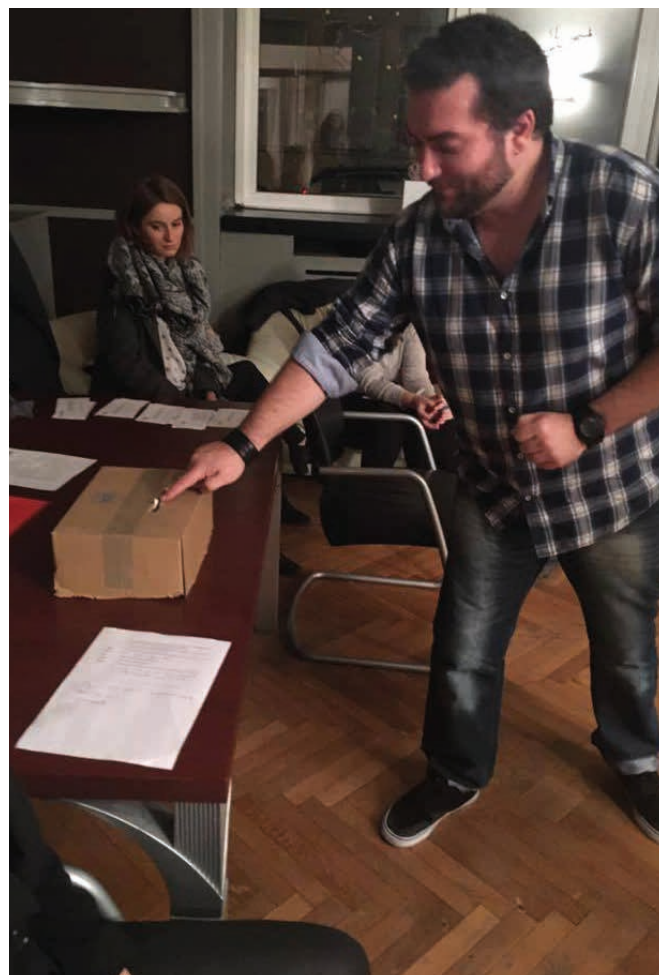
De manière très formelle les jeunes sont appelés à élire leurs représentants au conseil de vie sociale. En 2016 les deux CVS des résidences Soleure et Krutenau ont été renouvelés, 7 jeunes ont été élus.

Le CVS permet aux jeunes représentants, élus par les résidents, d'exprimer leurs attentes, de mener des actions afin de participer concrètement à la vie des résidences.

Les résidences sont aussi des lieux d'échange et de dialogue avec les

habitants du quartier.

Comme chaque année des rencontres conviviales sont organisées et permettent un réel échange entre les habitants du quartier. Le pic-nic des voisins, a rassemblé plus de 100 jeunes et autant de voisins autour de plats que chacun a pu faire partager, de musique, de discussions, de partages. La galette des rois pour présenter nos vœux à nos voisins : résidents, habitants et commerçants du quartier, a réuni 212 jeunes et de nombreux invités.



VIVRE AVEC LE HANDICAP

Une expérience unique et novatrice, une réussite possible uniquement grâce au dialogue permanent.

Ce projet est porté conjointement par AMITEL et l'ADAPEI.

Aujourd'hui nous avons trouvé un modus vivendi qui permet un fonctionnement harmonieux, et nous pouvons dire avec ces quelques années de recul que l'expérience est riche en enseignements, en apprentissages et en partages.

Nos résidents vivent au quotidien

avec le handicap, apprennent à accepter les différences, à faire des concessions, à protéger et aider les plus vulnérables.

Les jeunes adultes handicapés doivent eux aussi s'adapter à vivre entourés d'autres personnes, ils et faire des concessions.

Les échanges sont enrichissants pour tous.

15 adultes handicapés partagent le quotidien des jeunes résidents de la résidence Soleure, quand Adrien violoncelliste professionnel apprend à Frédéric, adulte handicapé, le solfège et la tierce picarde, c'est Damien adulte handicapé qui apprend à Océane, étudiante en psycho à faire la cuisine.



CAP Loji by AMITEL, le CLLAJ départementalisé,



CAP LOJI BY AMITEL : JEUNES , UN LOGEMENT, UN AVENIR

Cap'loji est un CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) initié par la Caf, l'Eurométropole, le Conseil Départemental et AMITEL en 2015 .

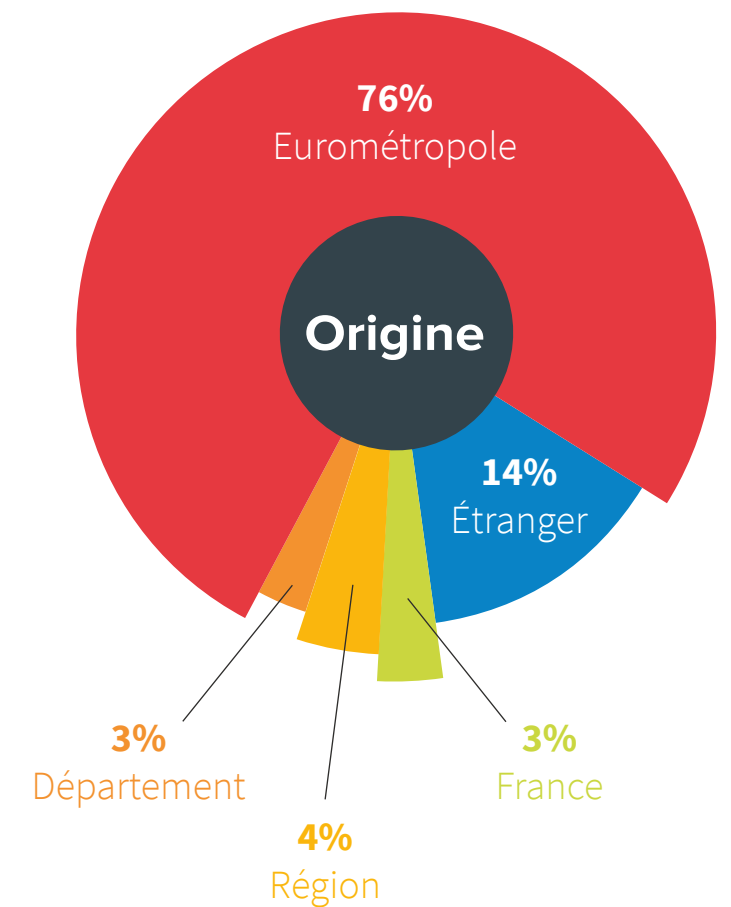
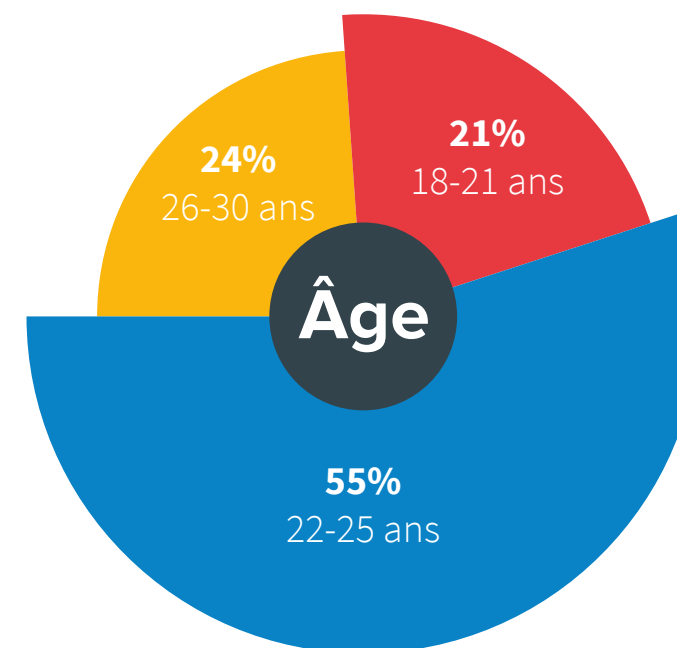
Il a pour objectif de favoriser l'accès au logement autonome, de valoriser les compétences des jeunes à habiter et de nouer des partenariats afin de faciliter les parcours résidentiels.

Un public jeune

Plus de la moitié des jeunes suivis (55%) ont entre 22 et 25 ans. 24% ont entre 26 et 30 ans et 21% ont entre 18 et 21 ans. Les jeunes viennent en grande majorité de

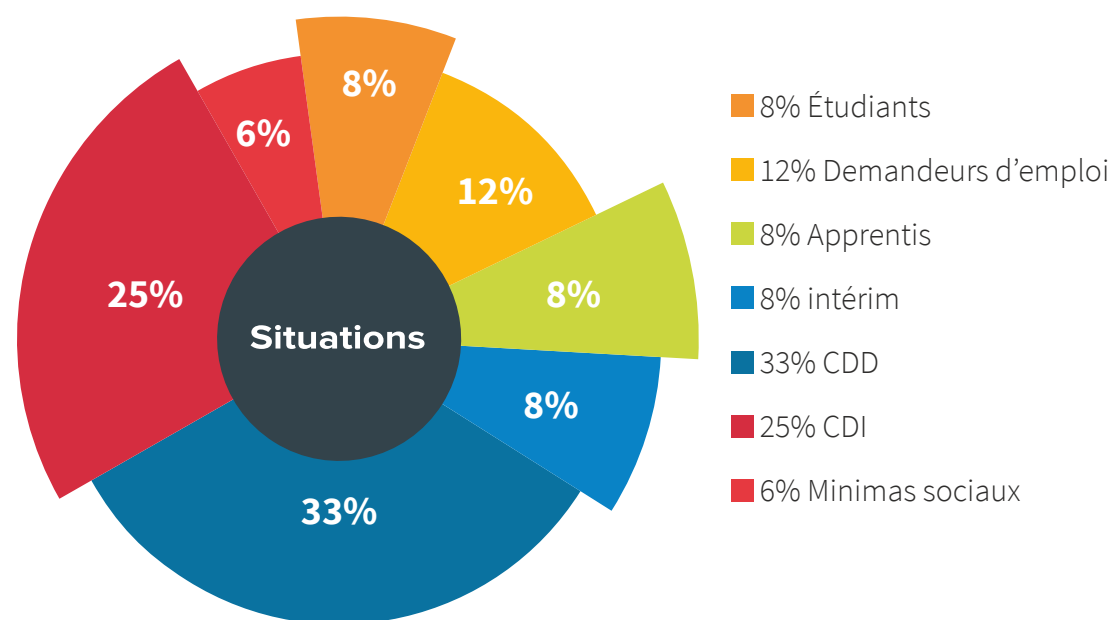
l'Eurométropole , 76 % , 14 % sont des demandeurs étrangers

127 jeunes suivis en 2016.



Des situations pas toujours stabilisées

Un peu plus d'un tiers des jeunes accompagnés sont en CDD ; 25% bénéficient d'un CDI.



L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié

Fin 2014, 43 % des jeunes de 18 à 24 ans disposent de leur propre logement, mais seulement 17 % y résident exclusivement et le financent en outre par eux-mêmes. L'accès à l'autonomie résidentielle est un processus continu qui passe par des situations intermédiaires comme un départ partiel pour un jeune sur cinq ou un départ financé par les parents. Les parcours sont très différents selon le statut des jeunes : ceux en études partent souvent pour poursuivre des études sélectives sans pour autant devenir indépendants vis-à-vis de leurs parents ; les jeunes sortis du système éducatif, eux, attendent généralement d'avoir une situation suffisamment stable pour partir du logement parental de façon indépendante.

Lorsqu'ils disposent de leur propre logement, les jeunes sont principalement locataires et vivent

dans des conditions moins favorables qu'au domicile parental. Même si les jeunes occupant un emploi ont de meilleures conditions de vie, avec un revenu mensuel moyen de 1 360 euros, plus de la moitié continuent à résider chez leurs parents dans l'attente d'une autonomie totale. En revanche, les jeunes au chômage ou inactifs sont largement privés de cette autonomie à la fois résidentielle, professionnelle et financière : 43 % sont exposés à des difficultés financières et les trois quarts restent au domicile parental avec moins de 300 euros de ressources individuelles par mois. Les jeunes en cours d'études ont certes de faibles ressources, mais ils bénéficient d'un soutien parental fort. Ils ont un niveau de satisfaction plus élevé que les autres jeunes sur leur situation, qui peut être vécue comme une période transitoire d'investissement dans l'avenir.

Source Insee : Laura Castell, Raphaëlle Rivalin, Christelle Thouilleux 25/11/2016

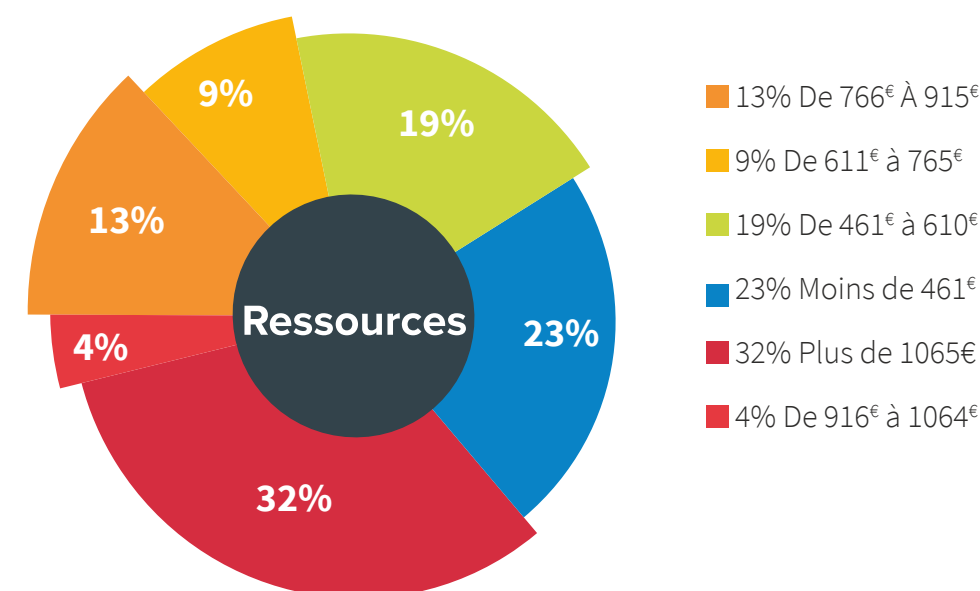
Des ressources pas toujours en adéquation avec le projet de logement autonome

Nous réalisons pour tous les jeunes, un diagnostic de leur situation, nous les aidons à concevoir leur projet locatif, nous leur proposons un suivi, nous les guidons dans leurs démarches et mobilisons avec eux les ressources extérieures.

Les situations professionnelles et sociales précaires, ne nous permettent pas de proposer à tous les jeunes une solution en logement autonome. Mais le rôle

d'information et d'orientation de Cap'Loji by Amitel, est bien identifié par les jeunes que nous recevons. Nous orientons le cas échéant vers d'autres services publics ou associatifs (SIAO, Missions locales, résidences sociales, etc..)

Seul un tiers des jeunes que nous avons reçus disposent de ressources supérieures au SMIC.



L'entrée en logement autonome, un cap parfois difficile à franchir

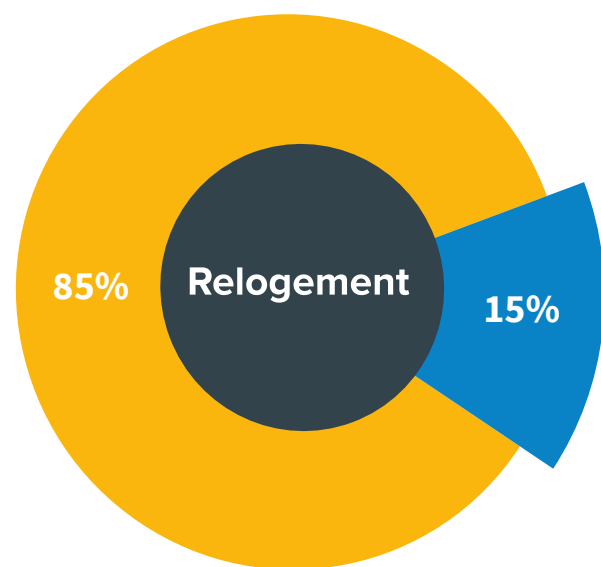
Pour les 127 jeunes suivis en 2016, nous avons proposé 145 possibilités de logement, soit plus d'une proposition par demande.

Une véritable relation de confiance s'installe avec les jeunes que nous accompagnons au fil des rencontres, grâce à une très grande disponibilité, un suivi de qualité, ainsi qu'une écoute des souhaits et envies du jeune. Ce travail en amont permet une meilleure évaluation de ses capacités et aboutissent à la concrétisation du projet locatif, en cohérence avec son besoin, ses moyens, et ses envies.

45 jeunes ont signé un bail sur le territoire de l'Euro-métropole et 4 sur celui du Bas-Rhin. Cet écart illustre la réalité de la demande du jeune et la difficulté à franchir le cap de l'autonomie complète, soit pour des raisons économiques ou d'instabilité professionnelle ou familiale mais également par crainte de ne pas pouvoir assumer la charge du logement.

Les situations évoluent rapidement et remettent parfois en cause le projet locatif.

145 propositions de relogement sur le Bas Rhin



- 85% Sur le territoire de l'EMS
- 15% Sur le territoire départementale hors EMS

Khadija, qui souhaitait un logement autonome, qui cumule des vacances à temps partiel et qui était dans l'urgence, a accepté d'intégrer une résidence sociale, au détriment de son projet initial. Le travail de suivi continue, le projet de logement autonome est ajourné, mais reste dans ses objectifs, une fois sa situation professionnelle stabilisée.

Ayaz, a renoncé à son projet de logement autonome du fait des lourdeurs administratives et de la barrière de la langue et a décidé de retourner dans son pays d'origine.

Claude, en service civique à Strasbourg a préféré renoncer à se loger à Strasbourg et rester dans son logement moins cher en périphérie, quitte à payer plus de frais de transport.



CAP LOJI, un point de repère même après l'entrée dans le logement

Près de la moitié des jeunes, 20, qui sont entrés en appartement ont continué à faire appel aux services de CAP LOJI.

Nous aidons les jeunes concernant leur logement mais pas seulement. Nous les préparons pour la gestion

de leur budget, établissons avec eux le budget de premier équipement, les orientons vers des solutions solidaires et économiques pour les premiers achats de mobilier ou d'électroménager, les informons sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, nous les suivons dans les démarches administratives, etc...

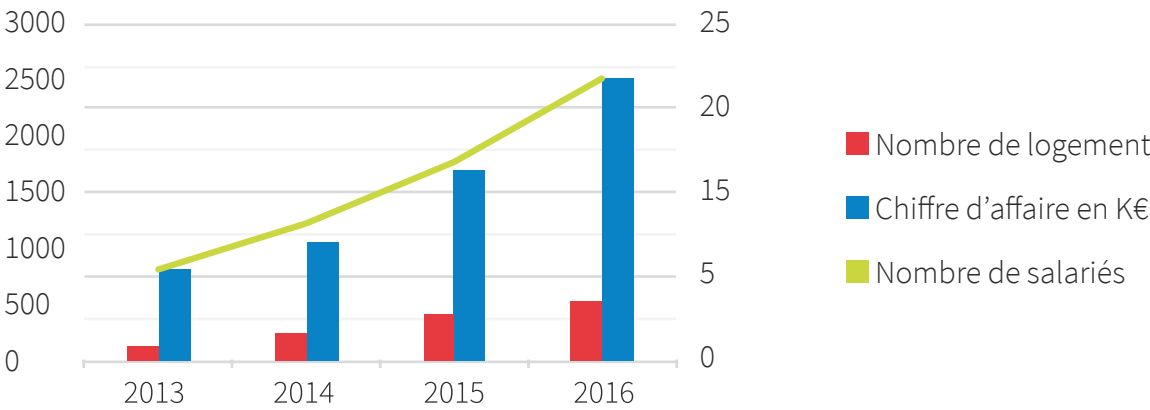


Gérer, rénover, développer, investir



GÉRER

L'activité d'AMITEL a fortement évolué au cours des 3 derniers exercices avec une ouverture de résidence par an de 2014 à 2016.

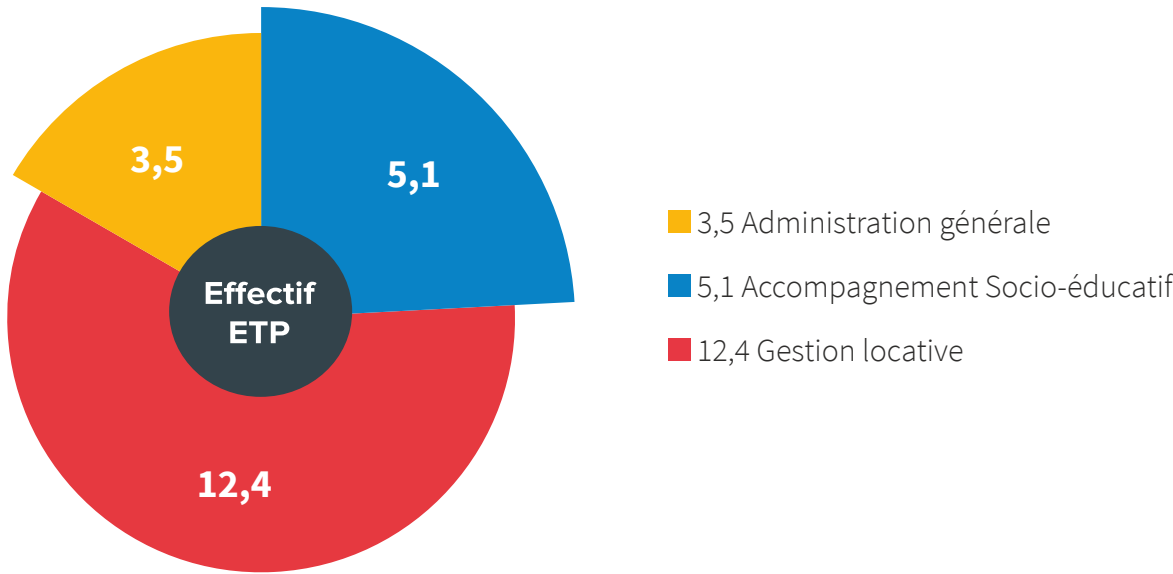


Entre 2015 et 2016 **parc de logement a augmenté de 23 % avec l'ouverture de la résidence Alter&Toit** à Haguenau comprenant 85 studios et 19 logements.

En 2016 21 collaborateurs ont été salariés.

Près d'un quart de l'effectif est dédié à l'accompagnement socio-éducatif, le suivi est également très largement assuré par les chargés d'accueil qui sont en contact direct et quotidien avec les jeunes.

3 collaborateurs sont dédiés à la maintenance et à l'entretien du parc à plein temps.



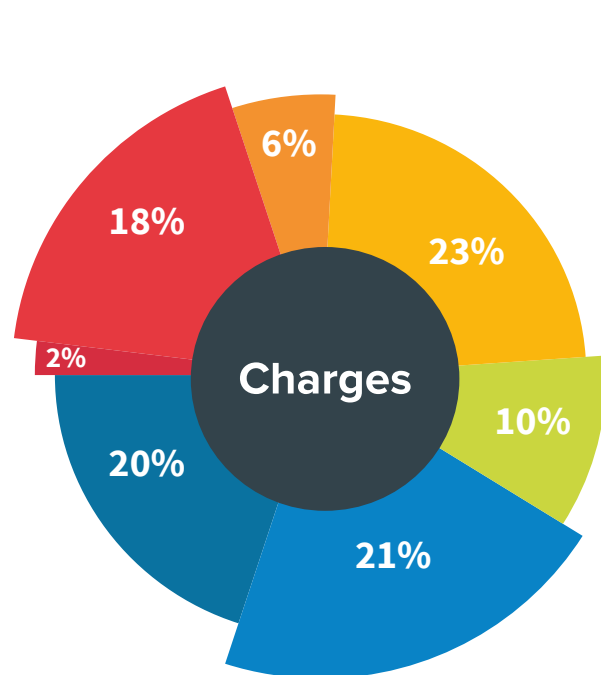
LE COMPTE DE RÉSULTAT

Il est en forte progression par rapport à l'exercice 2015.

Ceci s'explique par l'activité sur une année pleine de la résidence de la Maison Universitaire Internationale qui a ouvert en septembre 2015, et par l'ouverture de la résidence Alter&Toit en septembre 2015.

Les charges

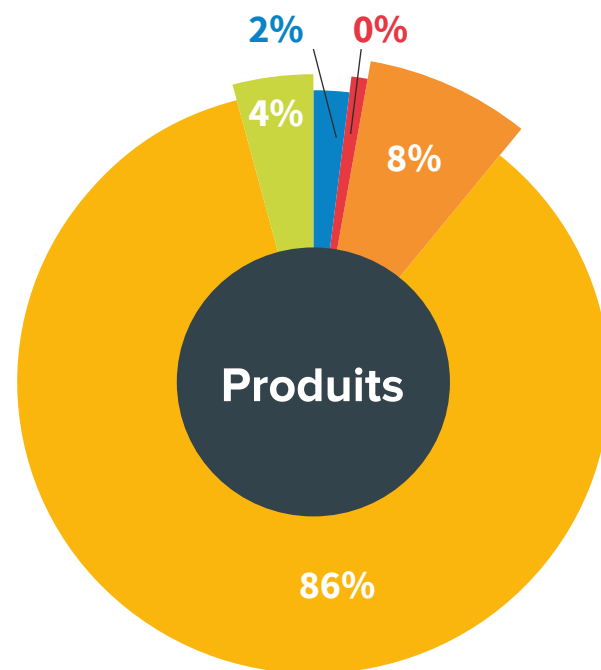
Elles ont progressé de **42%** par rapport à 2015, ce qui s'explique en grande partie par la part importante des loyers supplémentaires en 2015 (MUI année complète, ALTER&TOIT, dernier trimestre) et l'augmentation de la masse salariale.



- Loyers 620 242.60€
- Fluides 270 919.10€
- Charges salariales 591 108.43€
- Autres achats et charges externes 541 021.18€
- Charges financières 54 193.83€
- Dotation aux amortissements 503 153.91€
- Résultat 170 387.00€

Les produits

Ils ont augmenté de **33%** par rapport à 2015, ce qui s'explique par la montée en charge de la MUI, l'ouverture de la résidence Alter&Toit à Haguenau et la baisse du taux d'occupation de la résidence 8 rue de Soleure durant les trois premiers trimestres de l'année. La rénovation partielle des chambres en studette durant le mois de juillet et août aura permis de retrouver un remplissage normale dès le mois de septembre.



- Produits de gestion courante 55 751.00€
- Reprises sur provisions 8 919.00€
- Réintégration des subventions d'investissement 221 487.00€
- Prestation de service 2 511 518.00€
- Subvention de fonctionnement 123 738.00€

RÉNOVER, DÉVELOPPER, INVESTIR

Le parc s'est développé pour la première fois en dehors de l'Eurométropole de Strasbourg avec l'ouverture de la résidence Alter&Toit à Haguenau.

Transformation de chambres en studettes dans la résidence Soleure.

Le parc immobilier nécessite d'être maintenu à un niveau de prestation qui corresponde au standards du marché. Les résidences de la rue de Soleure, qui ont été complètement réhabilitées entre 2003 et 2004, demandent aujourd'hui une nouvelle opération de rénovation. Une première phase de travaux «légers» a été menée au courant de l'été 2016 pour transformer 31 chambres en studettes (intégration de kitchenettes).

Ouverture de la Résidence ALTER&Toit à Haguenau en septembre 2016

Première résidence du genre hors Eurométropole sur le territoire alsacien, cet équipement réservé aux alternants, a été lauréat de l'appel projet du Grand Emprunt Projets d'investissement d'Avenir et largement soutenu par les collectivités : Etat, Conseil Départemental, Région Alsace et Ville de Haguenau. Batigère Nord Est, partenaire historique d'AMITEL, est le maître d'ouvrage de l'opération.

85 studios meublés, 14 T3, 5 T2, des bureaux pour la mission locale et le CIO, et un restaurant composent ce programme situé dans l'écoquartier Thurot à Haguenau.

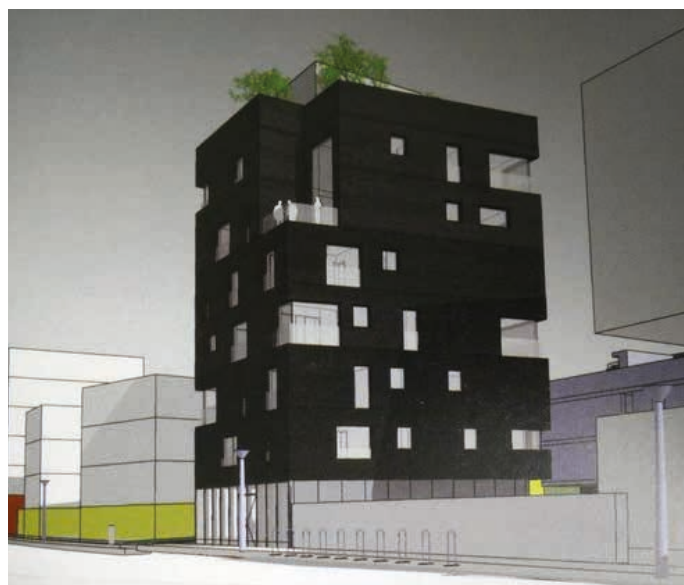


PHARIED, projet d'autopromotion

Sur l'éco-quartier Danube, le programme compte maintenant 12 logements, et un local d'activité au rez-de-chaussée. Il a complètement été revu en 2016 pour entrer dans le budget initial. En effet la nature du bâtiment renchérit son coût et il a donc fallu en minimiser l'impact. L'équilibre financier de l'opération étant la condition sine qua non à sa réalisation.

AMITEL porte 50% de l'opération.

Les travaux doivent commencer au deuxième semestre de 2017, la livraison est prévue pour septembre 2018.



Le développement des outils

AMITEL a développé son service logement, CAP LOJI by AMITEL en agrandissant son champ d'intervention au territoire bas-rhinois et plus particulièrement vers le nord de l'Alsace.

Avec l'arrivée du bureau mobile en 2017, le service étendra son rayon d'action vers le sud.

Les partenariats avec les bailleurs privés et sociaux se sont développés et nous avons recensé 145 offres de logements sur notre plate-forme.

Nos outils ont été adaptés au développement de notre activité :

- Amélioration de la plateforme plateforme de gestion centralisée,
- Liaison automatique entre le logiciel de gestion spécifique et notre plateforme internet,
- Intégration automatique des tâches du personnel d'entretien et de maintenance depuis la plateforme vers l'application mobile
- Création d'un suivi automatique de toutes les interventions dans les logements
- Création d'un nouveau site internet pour le service logement CAP LOJI
- Liaison UBIFLOW pour la mise en ligne et l'actualisation des offres de logement

LES TEMPS FORTS DE 2016

Mars | Participation à la journée portes ouvertes à l'IUT d'Haguenau

Avril | Inauguration de la maison universitaire internationale

Mai | Participation au salon du logement des jeunes à Metz

Juin | Journée portes ouvertes résidence Soleure-Strasbourg

Juillet-Août | Transformation des chambres classiques en studettes - Soleure 8

Septembre | Ouverture de la résidence Alter et Toit - Haguenau

Octobre | Prix de la fondation BTP+

Novembre | Inauguration de la résidence Alter et Toit

Décembre | Marché de Noël des artisans d'art à la MUI



Retrouvez l'actualité d'Amitel sur

www.amitel.eu



8 rue de Soleure
67000 Strasbourg

03 88 36 15 28
Infos@amitel.eu

Conception - réalisation : Nathalie Texier.
Design graphique : Corbisiero benjamin.
Impression : pixartprinting